

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.4/784
24 septembre 1975
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trentième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 87 de l'ordre du jour

QUESTION DE NAMIBIE

Demande d'audition

Note du Secrétariat : La communication ci-après est distribuée aux membres de la Quatrième Commission conformément à une décision prise par la Commission à sa 2133ème séance, le 22 septembre 1975.

Lettre datée du 15 septembre 1975, adressée au Président de la Quatrième Commission par le Rév. G. Michael Scott, Ligue internationale des droits de l'homme

Londres

Je serais reconnaissant à la Quatrième Commission de bien vouloir m'accorder une audition au sujet de la Namibie au nom de la Ligue internationale des droits de l'homme que je représente. Dans le cas où la Commission ferait droit à cette demande, je serais heureux d'être informé, une fois que l'ordre dans lequel les points de l'ordre du jour seront examinés aura été décidé, de la date approximative à laquelle la question de Namibie sera vraisemblablement étudiée.

(Signé) Rév. G. Michael SCOTT

75-19198

1 P.